

## Bourgogne-Franche-Comté

### Bulletin Épidémiologique Régional, publié le 5 septembre 2024

Page 2 - Maladies à Déclaration Obligatoire Page 3 - Système d'alerte canicule et santé

Page 5 - Mortalité Page 6 - COVID-19 Page 8 - Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du Zika

## À la une

### Surveillance des noyades durant l'été 2024

Santé publique France, en collaboration avec le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques (Snosan), met en œuvre, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre, une surveillance épidémiologique des noyades en France (Hexagone et outre-mer). L'ensemble des noyades accidentelles prises en charge par une structure d'urgence ou suivies d'un décès sur le lieu de noyade est pris en compte.

#### Points clés au 30 août 2024

- Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 21 août 2024, 983 noyades ont eu lieu en France dont 268 suivies de décès (soit une proportion de noyades suivies de décès de 27 %). Ces chiffres nationaux restent élevés et stables en comparaison à ceux de 2023.
- Une augmentation de 41 % des noyades (soit 576 noyades) est cependant observée entre le 16 juillet et le 15 août 2024, par rapport à la même période en 2023. Cela en lien probable avec les 3 périodes de fortes chaleurs qui se sont succédé, rendant ainsi les conditions de baignade très propices<sup>1</sup>. Pour ces deux quinzaines, on dénombre 146 noyades suivies de décès en 2024 contre 109 en 2023 (+34 %).
- La région **Bourgogne-Franche-Comté** recense 2 % des noyades et des décès, avec 22 noyades recensées dont 6 suivies de décès (soit une proportion de 27 %) en 2024 [contre 35 noyades dont 14 suivies de décès entre le 1<sup>er</sup> juin et le 21 août 2023].
- Depuis le début de la période de surveillance de 2024, 52 % des noyades ont concerné des adultes, 32 % les moins de 6 ans, et 16 % les 6-17 ans. La proportion de noyades suivies de décès est plus importante chez les adultes (46 % vs 6 % chez les moins de 6 ans, 9 noyades suivies de décès sur 10 concernant des adultes). Les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont représenté la moitié des décès par noyade quel que soit l'âge ; pour les autres lieux, les décès par noyade chez les mineurs ont davantage eu lieu en piscine privée et chez les adultes en mer (environ le tiers des décès pour ces deux catégories d'âge).
- Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades à tous les âges.

#### Rappel : Conseils de prévention

##### Pour les enfants

- Avant et pendant la baignade, surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
  - Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
  - Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
  - Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade
- Tout au long de l'année, apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et les familiariser au milieu aquatique dès le plus jeune âge
  - Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
  - Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
  - Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

##### Pour les adultes

- Avant et pendant la baignade
  - Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
  - Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
  - Se renseigner sur les conditions météorologiques
  - Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
  - Éviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
  - Prévenir un proche avant de se baigner
  - Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante
- Tout au long de l'année
  - Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

[Pour en savoir plus](#) : bulletin national point au 30 août 2024 disponible [ici](#).

Bulletins nationaux précédents : point au 12 juillet 2024 : [ici](#) ; point au 9 août 2024 : [ici](#)

<sup>1</sup> Des tests du Chi<sup>2</sup> ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2023 et 2024, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 %, pas d'évolution sinon.

## Rappel : inscription à la formation → Évaluation Quantitative d'Impact sur la Santé (EQIS-PA), un outil d'aide à la décision dans le cadre d'une politique d'amélioration de la qualité de l'air ambiant :

Il reste des places pour la troisième édition de la formation, qui aura lieu :

- du **23/09/2024 au 24/09/2024** à distance - Il est possible de suivre seulement la formation en distanciel dans un objectif d'acquérir une culture générale sur les EQIS. Aucun prérequis n'est *a priori* requis.
- du **30/09/2024 au 02/10/2024** en présentiel à l'EHESP - Ceux intéressés par la mise en œuvre d'une EQIS-PA auront une formation à l'EHESP à Rennes, avec des études de cas pratiques, à l'aide des guides Santé publique France, et en utilisant le logiciel AirQ+ en présence de l'OMS.

[Programme complet et informations utiles pour s'inscrire](#) : [L'évaluation quantitative d'impact sur la santé \(EQIS\), un outil d'aide à la décision dans le cadre d'une politique d'amélioration de la qualité de l'air ambiant | EHESP](#)

## Surveillance de maladies à déclaration obligatoire (MDO)

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire signalées en Bourgogne-Franche-Comté : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

**Tableau 1. Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2021-2024**

| Bourgogne-Franche-Comté |    |   |    |    |    |   |    |   |    |   |    |   |    |   |    |   |       |      |      |      |
|-------------------------|----|---|----|----|----|---|----|---|----|---|----|---|----|---|----|---|-------|------|------|------|
|                         | 21 |   | 25 |    | 39 |   | 58 |   | 70 |   | 71 |   | 89 |   | 90 |   | 2024* | 2023 | 2022 | 2021 |
|                         | M  | A | M  | A  | M  | A | M  | A | M  | A | M  | A | M  | A |    |   |       |      |      |      |
| IIM                     | 0  | 2 | 0  | 3  | 0  | 0 | 0  | 1 | 0  | 0 | 0  | 8 | 0  | 1 | 0  | 1 | 16    | 17   | 8    | 2    |
| Hépatite A              | 0  | 0 | 0  | 2  | 0  | 1 | 0  | 0 | 0  | 0 | 0  | 4 | 0  | 1 | 0  | 2 | 10    | 30   | 14   | 19   |
| Légionellose            | 0  | 4 | 0  | 16 | 0  | 3 | 0  | 1 | 0  | 8 | 0  | 8 | 0  | 3 | 0  | 2 | 45    | 109  | 134  | 148  |
| Rougeole                | 0  | 4 | 0  | 3  | 0  | 0 | 0  | 0 | 0  | 0 | 0  | 0 | 0  | 0 | 0  | 4 | 11    | 2    | 0    | 0    |
| TIAC <sup>1</sup>       | 0  | 9 | 0  | 7  | 0  | 2 | 0  | 2 | 0  | 2 | 0  | 7 | 0  | 3 | 0  | 2 | 34    | 83   | 44   | 39   |

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

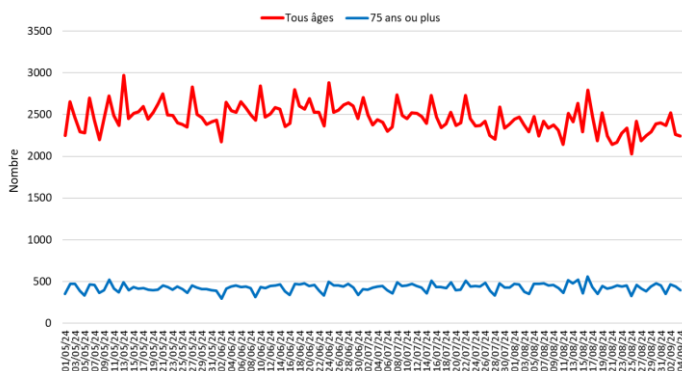
\* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 05/09/2024

## Surveillance non spécifique (SurSaUD<sup>®</sup>)

### En Bourgogne-Franche-Comté :

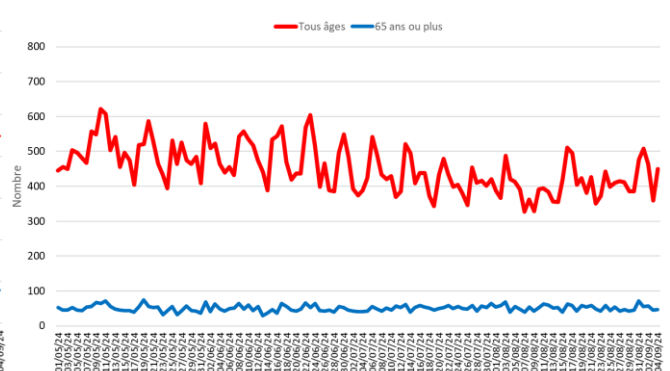
Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des services d'urgences et des associations SOS Médecins (figures 1 et 2).

**Figure 1. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus**



Source : OSCOUR<sup>®</sup> Santé publique France, données mises à jour le 05/09/2024

**Figure 2. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus**



Source : SOS Médecins, Santé publique France, données mises à jour le 05/09/2024

## Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS)

Les canicules sont définies à l'échelle départementale, et correspondent à des périodes d'au moins 3 jours de chaleur intense. Lorsque les moyennes glissantes des températures maximales et minimales sur 3 jours consécutifs dépassent les seuils d'alerte, le département est considéré en canicule sur l'ensemble de la période de dépassement. Ces seuils d'alerte départementaux pour les températures maximales (de jour) et minimale (de nuit) ont été construits par Santé publique France en collaboration avec Météo France pour prévenir un effet sur la mortalité.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux de vigilance (verte, jaune, orange et rouge). En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance s'étend du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.

### Tendances météorologiques pour les jours suivants :

D'après Météo-France :

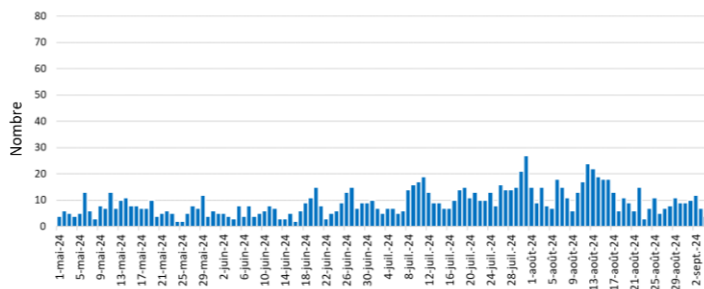
- « - Ce jour, les températures sont proches des normales de saison, voire localement en-dessous,
  - Vendredi les températures amorceront une hausse modérée,
  - Samedi persistance d'un temps instable avec risque orageux, et hausse sensible mais sans excès des températures maximales par endroit,
  - Du dimanche 8 au jeudi 12 septembre : après la hausse modérée des températures ce week-end, on attend à nouveau une baisse très nette pour la semaine prochaine.
- Pas de problématique canicule envisagée par conséquent ».

## Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD<sup>®</sup>)

### En Bourgogne-Franche-Comté :

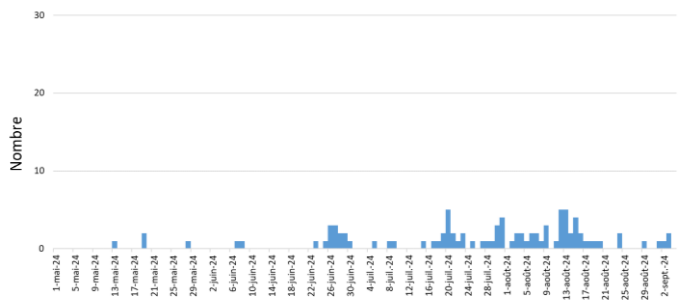
Les indicateurs des pathologies en lien avec la chaleur sont à des niveaux faibles (figures 3 et 4).

Figure 3. Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) tous âges, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024



Source : OSCOUR<sup>®</sup> Santé publique France, données mises à jour le 05/09/2024

Figure 4. Nombre d'actes SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations) par jour, tous âges, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024



Source : SOS Médecins, Santé publique France, données mises à jour le 05/09/2024

# Prévention : effet des fortes chaleurs, gestes à adopter

Ces documents sont téléchargeables sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chauteurs-canicule/outils/#tabs>

## N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



**MAUX DE TÊTE**      **CRAMPES**      **NAUSÉES**

### Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**      **BUVEZ DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) [meteo.fr](https://www.meteo.fr) - #canicule

## Pendant les fortes chaleurs

### Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**      **BUVEZ DE L'EAU**



**Évitez l'alcool**      **Mangez en quantité suffisante**      **Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit**

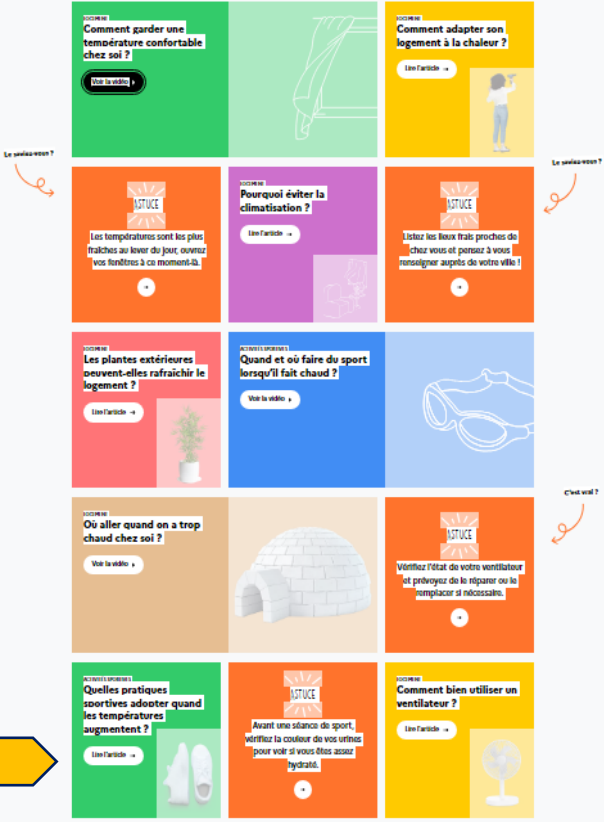
**Mouillez-vous le corps**      **Donnez et prenez des nouvelles de vos proches**      **Préférez des activités sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) [meteo.fr](https://www.meteo.fr) - #canicule

## Avant les fortes chaleurs, préparez votre logement.

Tous les gestes simples sur [vivre-avec-la-chaueur.fr](https://www.vivre-avec-la-chaueur.fr)



Le soleil est ?

Le soleil est ?

C'est quoi ?

## Mortalité toutes causes

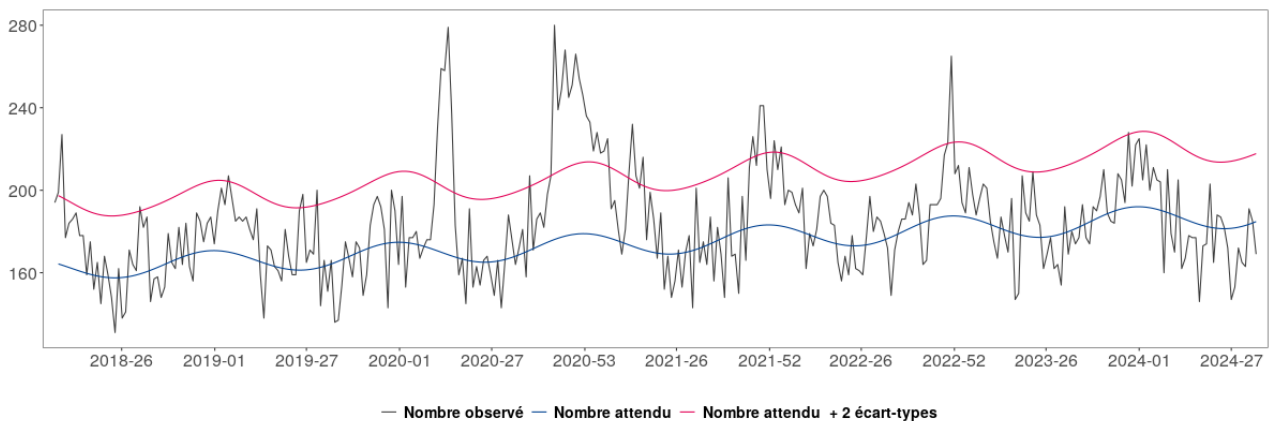
Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

### En Bourgogne-Franche-Comté :

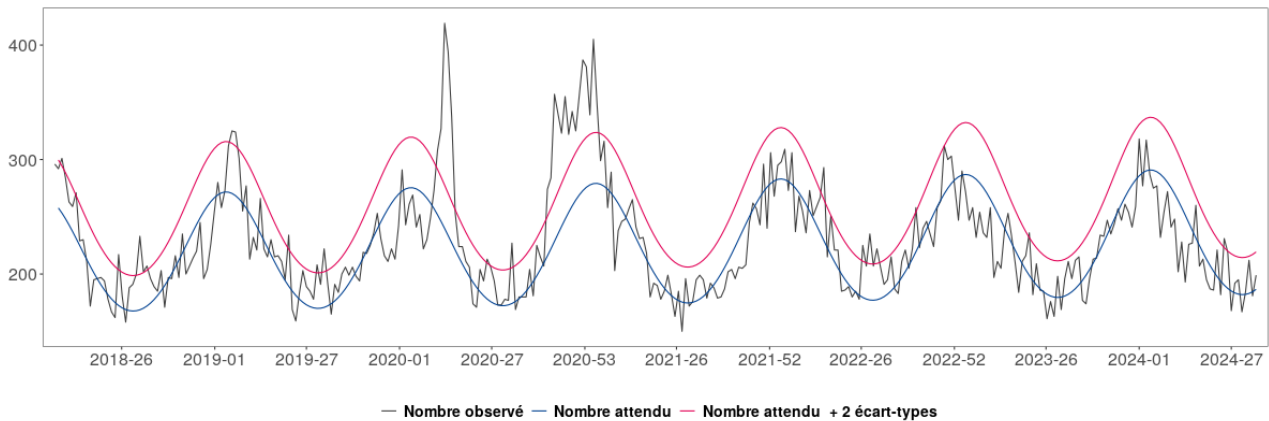
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges n'est observé en S34-2024 (du 19 au 25 août 2024).

**Figure 5. Mortalité régionale toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 34-2024**

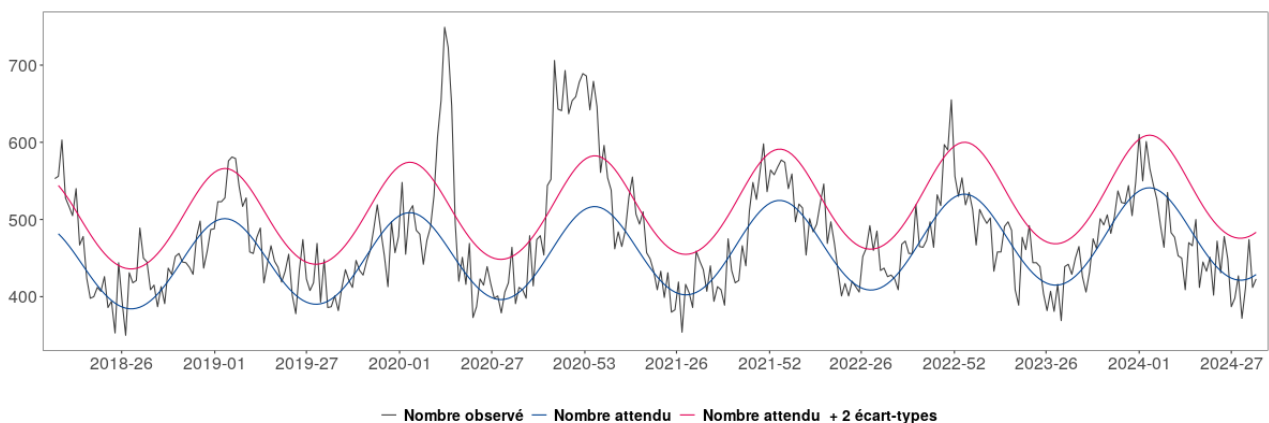
#### a) 65-84 ans



#### b) 85 ans et plus



#### c) Tous âges



Source : Insee, données mises à jour le 05/09/2024

## COVID-19

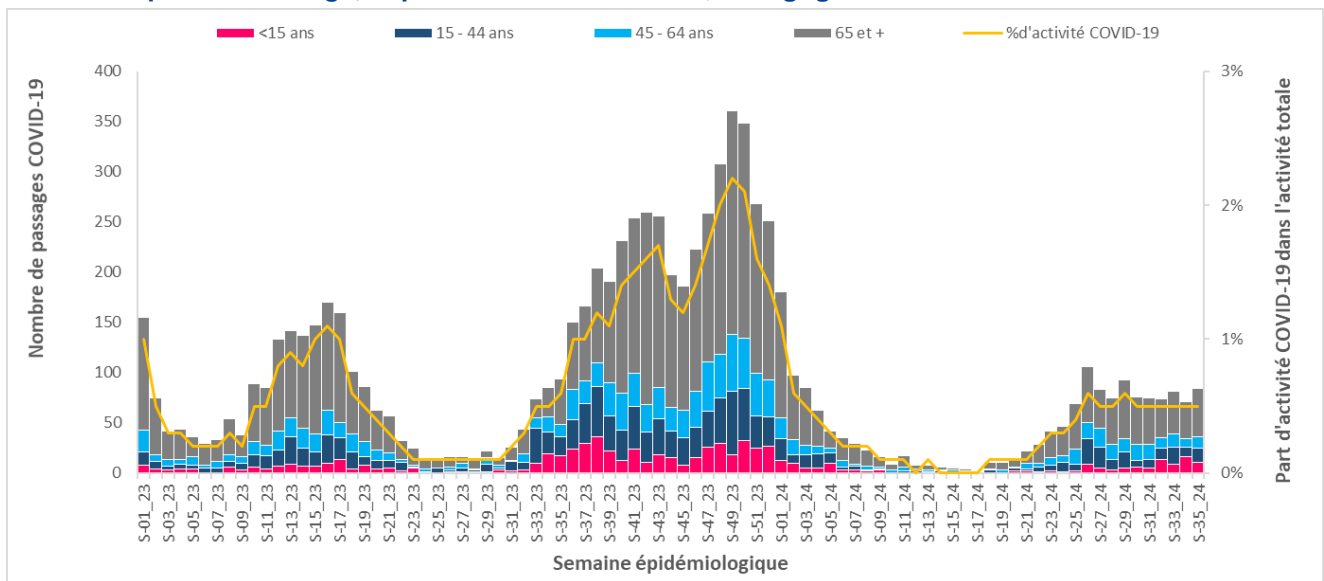
Santé publique France maintient la surveillance de la COVID-19, sur la base des systèmes en place, à travers son dispositif multi-sources qui permet d'apprécier son évolution : le dispositif SurSaUD® (passages aux urgences et actes SOS Médecins), les signalements des épisodes d'infections respiratoires aiguës réalisés par les Etablissements médico-sociaux dans le portail de signalement (survenue de au moins 3 cas d'IRA parmi les résidents dans un délai de 4 jours) et l'identification des souches.

Les indicateurs sont à un niveau faible en Bourgogne-Franche-Comté.

### Passages aux urgences :

Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 reste stable. Les personnes de 65 ans et plus restent les plus représentées (57,1 %) suivies par les 15-44 ans (16,7 %). La part d'activité du COVID-19 dans le total des passages aux urgences reste en-dessous de 1 %.

**Figure 6. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge, depuis la semaine 01-2023, Bourgogne-Franche-Comté**

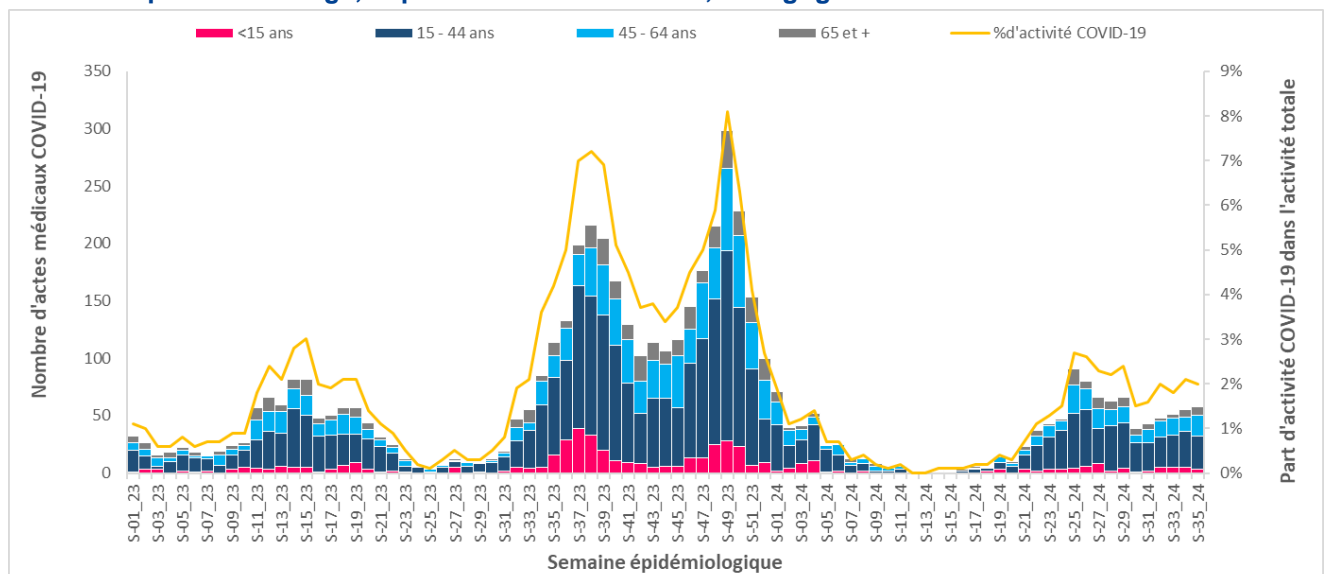


Source : réseau Oscour®, données mises à jour le 04/09/2024

### Actes SOS Médecins :

Le nombre de consultations pour suspicion de COVID-19 est relativement stable, tout comme la part d'activité du COVID-19 dans le total des actes SOS Médecins (2,0 % contre 2,1 % en S-1).

**Figure 7. Nombre hebdomadaire d'actes SOS Médecins et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge, depuis la semaine 01-2023, Bourgogne-Franche-Comté**



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 04/09/2024

### Surveillance virologique en ville (réseau RELAB) :

Pour plus d'informations sur les données virologiques issues du réseau RELAB de laboratoires de biologie médicale, consultez [le bulletin hebdomadaire du Centre national de référence Virus des infections respiratoires](#).

En France, le nombre de tests positifs pour SARS-CoV-2 est stable en ville à 24,2 % des tests des laboratoires du réseau RELAB en semaine 35 (vs. 24,7 % en S-1 et 24,5 % en S-2).

Légère augmentation du nombre de prélèvements positifs : + 71 par rapport à la semaine précédente.

**Tableau 2. Nombre et part (%) de tests RT-PCR SARS-CoV-2 positifs des laboratoires du réseau RELAB par région, dans la semaine du 26 août au 1<sup>er</sup> septembre 2024 (S35)**

|                | ARA  | BFC | BRE | COR | CVL | GES  | HDF | IDF | NAQ | NOR | OCC | PAC  | PDL |
|----------------|------|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|
| Nb Test Pos    | 410  | 114 | 22  | 13  | 31  | 360  | 47  | 155 | 124 | 23  | 90  | 228  | 41  |
| % de détection | 25%  | 25% | 23% | 20% | 28% | 28%  | 24% | 18% | 26% | 23% | 38% | 22%  | 18% |
| Nb Test        | 1647 | 465 | 97  | 66  | 112 | 1295 | 199 | 869 | 483 | 101 | 240 | 1042 | 227 |

ARA : Auvergne-Rhône-Alpes ; BFC : Bourgogne-Franche-Comté ; BRE : Bretagne ; CVL : Centre-Val de Loire ; COR : Corse ; GES : Grand Est ; HDF : Hauts-de-France ; IDF : Île-de-France ; NAQ : Nouvelle-Aquitaine ; NOR : Normandie ; OCC : Occitanie ; PAC : Provence-Alpes-Côte d'Azur ; PDL : Pays de la Loire

Source : Centre National de Référence Virus des Infections Respiratoires

### Surveillance génomique :

Le variant JN.1 circule majoritairement en France depuis fin novembre 2023.

Parmi les sous-lignées de JN.1 classés, la détection de KP.3.1.1 continue d'augmenter en France et en Bourgogne-Franche-Comté. De nombreux autres sous-lignées de JN.1 circulent en parallèle.

Plus d'informations sont disponibles dans l'analyse de risque du 05/08/2024 :

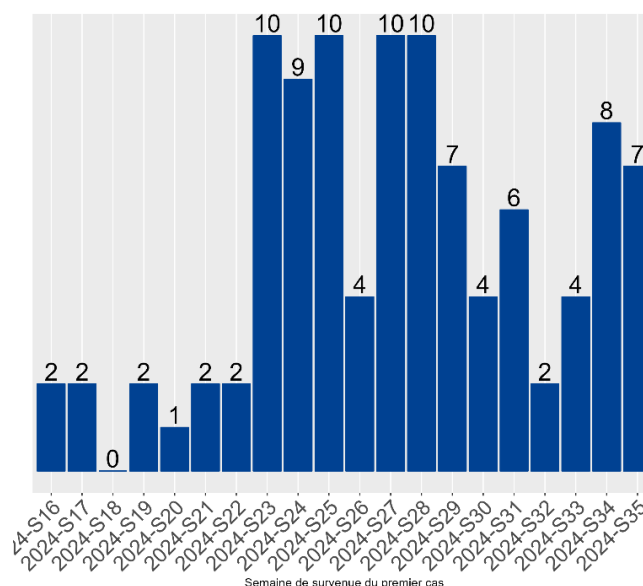
[Coronavirus : circulation des variants du SARS-CoV-2 \(santepubliquefrance.fr\)](#)

### Cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) :

Depuis le 27 mai (S22-2024), le nombre de signalements reçus à l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté via [le portail des signalements du Ministère de la santé et de la prévention](#) est de 108 (données non consolidées pour les 2 dernières semaines).

La majorité des épisodes signalés était attribuée exclusivement à la COVID-19 (figure 8). Ces derniers sont survenus majoritairement en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD, n=84) et en établissement d'hébergement pour personnes handicapées (HPH, n=10).

**Figure 8. Nombre hebdomadaire d'épisodes IRA attribués à la COVID-19, depuis la semaine 16-2024 (15 avril), Bourgogne-Franche-Comté**



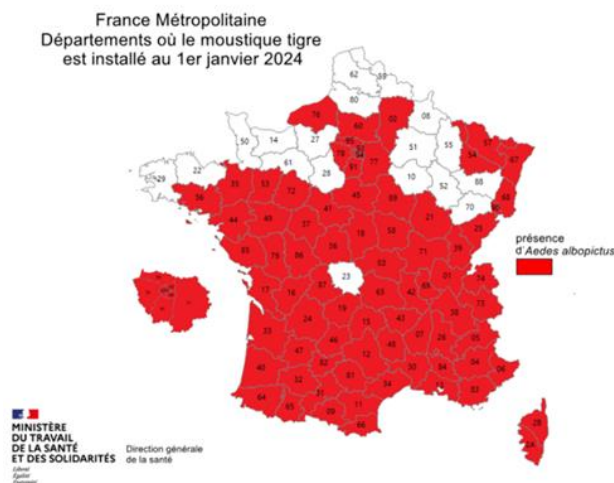
# Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika - 1<sup>er</sup> mai au 3 septembre 2024

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et des infections à virus Zika, est implanté dans 78 départements métropolitains. En Bourgogne-Franche-Comté, il est implanté et actif dans tous les départements depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, excepté en Haute-Saône. Du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2024, la surveillance renforcée est basée sur :

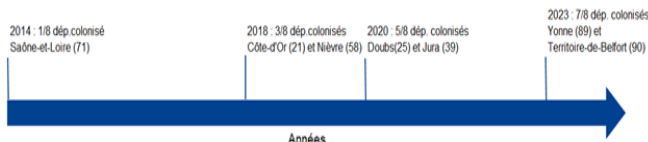
- le dispositif de surveillance de la déclaration obligatoire (DO) de ces trois pathologies ;
- une analyse quotidienne des données des laboratoires nationaux pour identifier les cas qui n'auraient pas été signalés par le système DO.

Le signalement d'un cas entraîne des investigations épidémiologiques et entomologiques le cas échéant.

**Figure 9. Départements où la présence du vecteur *Aedes albopictus* est connue en France hexagonale au 1<sup>er</sup> janvier 2024**



**Figure 10. Evolution par département de la présence du vecteur *Aedes albopictus* en Bourgogne-Franche-Comté, 2014-2023**



## France hexagonale :

Du 1<sup>er</sup> mai au 3 septembre 2024, ont été identifiés en France hexagonale (Tableau 3) :

- 1 264 cas importés de dengue, dont 1 127 dans les départements où l'implantation d'*Aedes albopictus* était documentée. La moitié des cas (54 %, 677 cas) revenaient de Martinique et Guadeloupe ;
- 12 cas importés de chikungunya dont 11 dans des départements colonisés ;
- 3 cas importés d'infection à virus Zika dans des départements colonisés.

Huit épisodes de transmission autochtone ont été identifiés : 7 concernent la dengue (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes) et 1 le chikungunya (Ile-de-France)

Pour en savoir plus : [ici](#)

## Bourgogne Franche-Comté :

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, 42 cas importés de dengue ont été confirmés biologiquement. Comme observé au niveau national, la moitié des cas (57 %, 24 cas) revenaient de Martinique et Guadeloupe. Aucun cas importé de chikungunya et d'infection à virus Zika n'a été détecté. Les cas importés ont été déclarés en majorité en Côte-d'Or (18 cas).

**Tableau 3. Nombre de cas confirmés importés de dengue, de chikungunya, et d'infections à virus Zika, par région, France hexagonale, du 1<sup>er</sup> mai au 3 septembre 2024**

| Région                         | Dengue      | Chikungunya | Zika     |
|--------------------------------|-------------|-------------|----------|
| Auvergne-Rhône-Alpes           | 168         | 0           | 1        |
| <b>Bourgogne-Franche-Comté</b> | <b>42</b>   | <b>0</b>    | <b>0</b> |
| Bretagne                       | 77          | 0           | 0        |
| Centre-Val de Loire            | 55          | 0           | 0        |
| Corse                          | 2           | 0           | 0        |
| Grand-Est                      | 70          | 0           | 0        |
| Hauts-de-France                | 70          | 1           | 0        |
| Ile-de-France                  | 283         | 7           | 2        |
| Normandie                      | 60          | 0           | 0        |
| Nouvelle-Aquitaine             | 107         | 2           | 0        |
| Occitanie                      | 117         | 1           | 0        |
| Pays-de-la-Loire               | 70          | 1           | 0        |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur     | 143         | 0           | 0        |
| <b>France</b>                  | <b>1264</b> | <b>12</b>   | <b>3</b> |

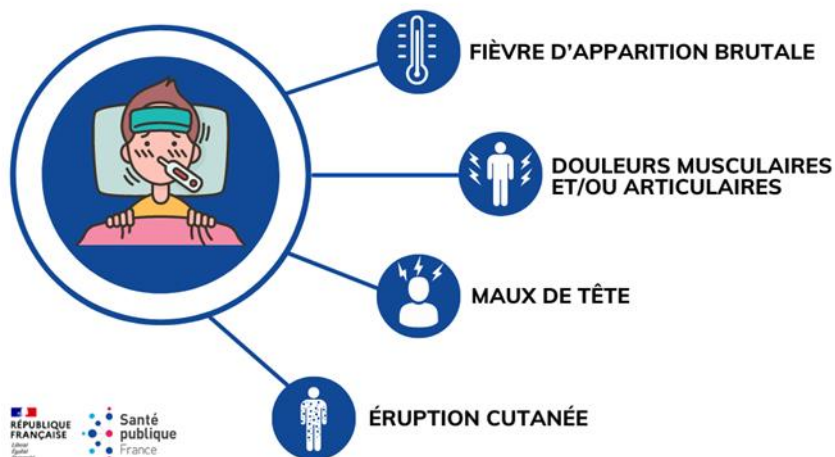
# Conduite à tenir - Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika

Guide repère d'aide à la pratique : Dengue, chikungunya, Zika : de la prévention au signalement. France hexagonale - Corse

Vous recevez en consultation des patients présentant une fièvre d'apparition brutale au retour d'un voyage en zone intertropicale, pensez aux arboviroses.

## Principaux symptômes de la dengue, du chikungunya et du Zika

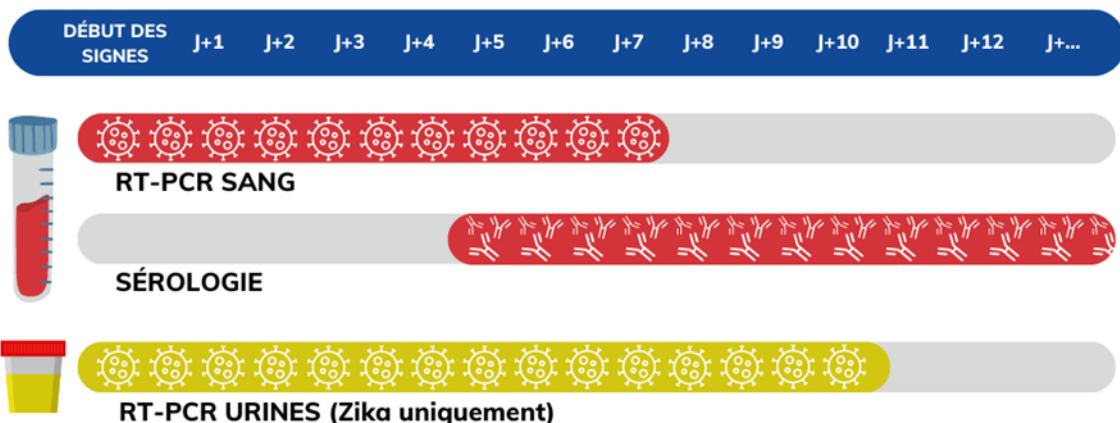
En l'absence d'autre signe d'appel infectieux



Vous recevez des demandes d'analyses biologiques pour les arboviroses, pensez à vérifier les prescriptions.



## Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques



Devant tout résultat positif de dengue / chikungunya / zika → déclaration obligatoire au Point Focal Régional (PFR) de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté (coordonnées disponibles en page 11)

# Prévention des maladies à transmission vectorielle

Ces documents sont téléchargeables sur le site de Santé publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/dengue/outils/#tabs>

## VOUS PARTEZ

dans une région où des cas de **Chikungunya, Dengue ou Zika** ont été signalés



### SOYEZ PRUDENT

Protégez-vous en adoptant les bons gestes pour éviter de vous faire piquer

  
Vêtements amples et couvrants

  
Répulsifs anti-moustiques

  
Moustiquaire

  
Diffuseurs électriques

  
Serpents à l'extérieur

  
Climatisation

### SOYEZ ATTENTIF

En cas de douleurs articulaires, douleurs musculaires, maux de tête, d'éruption cutanée avec ou sans fièvre, conjonctivite

Consultez un médecin et continuez à vous protéger contre les piqûres de moustiques afin de ne pas transmettre la maladie

### SI VOUS ÊTES ENCEINTE

- Respectez les mesures de protection
- Consultez en cas de symptômes
- Assurez-vous du bon suivi de votre grossesse





## VOUS REVENEZ

d'une région où des cas de **Chikungunya, Dengue ou Zika** ont été signalés



### SOYEZ ATTENTIF

En cas de douleurs articulaires, douleurs musculaires, maux de tête, d'éruption cutanée avec ou sans fièvre, conjonctivite

Consultez un médecin

### SOYEZ PRUDENT

Adaptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie

  
Vêtements amples et couvrants

  
Répulsifs anti-moustiques

  
Moustiquaire

  
Diffuseurs électriques

  
Serpents à l'intérieur

  
Climatisation

### SI VOUS ÊTES ENCEINTE

- Respectez les mesures de protection
- Consultez en cas de symptômes
- Assurez-vous du bon suivi de votre grossesse





Ces documents sont téléchargeables sur le site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté :

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/moustique-tigre-vecteur-des-virus-du-chikungunya-de-la-dengue-et-de-zika>

## NE LAISSONS PAS LES MOUSTIQUES S'INSTALLER !



### Les bons gestes pour lutter contre les moustiques vecteurs de maladies

Le moustique tigre ou *Aedes albopictus* peut transmettre des maladies graves telles que la dengue, le Zika ou le chikungunya. Ces maladies, que l'on appelle arboviroses, peuvent être très invalidantes.

Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans presque toute la région Bourgogne-Franche-Comté.



## La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !  
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

### Ranger à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

### Vider au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

### Nettoyer pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

### Couvrir avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

### Coupez l'eau aux moustiques tigrés ! et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvais) souvenirs





Plaquette réalisée par l'ARS Nouvelle Aquitaine

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer 24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : [ars-bfc-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars-bfc-alerte@ars.sante.fr)
- Pour aller plus loin : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/signaler-alerter-declarer-3>

## Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#/tabs>

## Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD®), les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance régionale.

### Équipe de rédaction :

Mariline CICCARDINI, François CLINARD, Hélène DA CRUZ, Pierre PAMART, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER

**Pour nous citer :** Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 5 septembre 2024

Saint-Maurice : Santé publique France, 11 p.

**Directrice de publication :** Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 5 septembre 2024

**Contact :** [cire-bfc@santepubliquefrance.fr](mailto:cire-bfc@santepubliquefrance.fr)